

	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2016
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 001

AIPR OPERATEUR

Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux

Public

Opérateurs et Techniciens de Voirie
Terrassiers, Canalisateurs, Opérateurs et Techniciens réseaux
Conducteurs d'engins travaux, ...

Prérequis

Etre apte médicalement
Etre âgé de 18 ans
Comprendre, savoir lire et écrire le français
Connaissance minimum de l'environnement informatique, basique pour une navigation sur internet (ordinateur, tablette, clavier, souris)

Objectif de la formation

Maximiser ses chances de réussite à l'examen AIPR en pointant les obligations réglementaires.

Objectif pédagogique

Etre capable :

- D'exécuter les travaux en tenant compte de la réglementation DT-DICT en vigueur et du guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux

Durée

1 jour soit 7 heures

Périodicité

Certificat valable 5 ans

Horaires

8h30-12h00 13h30-17h00 (adaptable)

Effectif par session

Effectif maximum 10 personnes

	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2016
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 001

Encadrement

Formateur expérimenté et recruté suivant le cahier des charges de l'organisme de formation

Moyens Pédagogiques et techniques

Méthode active de découverte
 Exposés
 Entraînement au QCM via des questions issues de l'examen final
 Pédagogie adaptée au public
 Salle de cours équipée

Programme

Le contexte des travaux sur voirie **L'identification des acteurs et de leur rôle**

Missions du responsable de projet avant chantier

Prise en compte des récépissés DT et des IC
 Marquage-piquetage
 Cartographie

Missions de l'exécutant avant chantier

Interprétation des DICT
 Compétences des personnels

Missions de l'exécutant pendant le chantier

Prise en compte des éléments du dossier
 Interprétation du marquage-piquetage
 Lecture des affleurants
 Information de ses personnels
 Cas d'arrêt de chantier et procédure à tenir
 Cas de dommage et procédure à tenir
 Comportement face à un accident
 Cas particulier des travaux urgents

Modalités d'évaluation des acquis

Passage du QCM AIPR Opérateurs

Sanction visée

Attestation de fin de formation – Attestation de Compétences
 AIPR (sous réserve ce réussite à l'examen)

	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2016
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 001

Modalité de financement

Directement par les Entreprises / OPCA / CPF / Financement Pôle Emploi / Particuliers

Calendrier / Inscription / Tarification

Nos formations étant dispensées à la demande, nous consulter pour les disponibilités et l'obtention d'un devis.

Contact

Madame ROULIN Valérie – email : controlelevage@gmail.com – Tél : 06.89.09.30.62

Traitements des appréciations

Une enquête de satisfaction est remise à chaque stagiaire à la fin de chaque formation. Vous avez la possibilité de contacter AFNOR CERTIFICATION pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 Juin 2015 et la possibilité de déposer un avis sur <https://procontact.afnor.org/>